

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une assemblée publique de consultation du conseil municipal tenue au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à 19 h 30, le 8 mai 2017, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Mario Carrier, M. Charles Choquette, M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Rhéal Grenier, maire suppléant.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière et Monsieur Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, sont également présents.

L'avis public avisant de la tenue de cette assemblée est paru dans le journal *L'Avenir et des Rivières* le 26 avril 2017 et a été affiché au babillard de l'hôtel de ville, au 249, rue Saint-Joseph, à Ange-Gardien et au babillard de la Caisse populaire Desjardins, au 101, rue Canrobert, à Ange-Gardien.

### **PRÉAMBULE**

Madame la directrice générale explique que le but de cette assemblée publique de consultation est d'entendre les personnes intéressées par les modifications apportées par les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement numéro 814-17 amendant le règlement de zonage 617-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien;
- Projet de règlement numéro 815-17 amendant le règlement de lotissement 618-05 et ses amendements de la Municipalité d'Ange-Gardien.

Madame la directrice générale demande à Monsieur Guillaume Lavoie de procéder à la lecture dudit règlement.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire suppléant entend les personnes qui désirent s'exprimer et Monsieur Guillaume Lavoie est invité à répondre aux questions en lien avec les règlements.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée est levée à 19h45.